

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 2070

présenté par  
Mme Riotton

-----

### ARTICLE 6 QUATER

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« cette obligation »

les mots :

« l'obligation prévue au I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.